

Livre publié par Bookelis

CONCOURS ENM

METHODOLOGIE

Remise à jour

Oeuvre protégée par le droit sur la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, téléchargement interdits.

Programme du concours d'entrée à
l'Ecole Nationale de la Magistrature,
Méthodologie des écrits et oraux.
(concours enm 2019, 2020)

PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS :

- LA DISSERTATION JURIDIQUE

- LA DISSERTATION PORTANT SUR UN SUJET DE SOCIÉTÉ

- L'IMPORTANCE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

- LES ORAUX JURIDIQUES (SUJETS PRATIQUES)

- LE GRAND ORAL : ENTRETIEN AVEC LE JURY, MISE EN SITUATION (SUJETS PRATIQUES)

- LES TESTS PSYCHOTECHNIQUES

ANNEXE : PROGRAMME INTEGRAL, CONDITIONS DES EPREUVES, COEFFICIENTS, DOCUMENTS AUTORISÉS

-STATUT DE LA MAGISTRATURE

Le concours de la Magistrature est un concours sélectif, nécessitant des connaissances de culture juridique et générale, ainsi qu'un bon esprit de synthèse.

L'objet des développements suivants est de proposer **une méthodologie concernant les épreuves écrites et orales**, et notamment :

- la dissertation juridique (annexe sur le cas pratique)
- la dissertation de culture générale
- la note de synthèse
- les oraux juridiques
- l'oral de culture générale
- les tests psychotechniques
- la mise en situation

L'investissement personnel est fondamental compte tenu de la charge du programme. Ces conseils seront utiles pour progresser *dans le cadre d'un travail régulier et soutenu*. Cette nouvelle version intègre des sujets d'ordre pratique pour faciliter la préparation et la révision du concours.

LA DISSERTATION JURIDIQUE

Critères essentiels des bonnes copies :

- **intégrer toutes les connaissances juridiques** ayant trait au sujet et figurant au programme,
- **Intégrer les réformes** : le sujet doit être traité avec des **données actualisées, sans quoi la moyenne ne peut pas être obtenue**
- **un bon esprit de synthèse autour d'un plan non rébarbatif** (voir les exemples ci-après). Bien évidemment, **le devoir doit être clair et bien construit quant à la forme.**

Vous pouvez retrouver sur internet les meilleures copies et les corrigés des sujets passés. Sans perdre de temps et sans vous disperser, soyez attentifs aux plans de quelques dissertations **Voir les exemples ci-après.**

- Pensez toujours à évoquer le **rôle du juge.**

En définitive, il est essentiel de :

- lire et **comprendre le sens** du sujet. Certains sujets ne sont pas évidents (pas de contresens et pas de hors sujet !)

Exemple : «les revenus dans la situation patrimoniale de la famille » : il s'agit d'un sujet portant sur la gestion et la liquidation des revenus dans les régimes matrimoniaux (l'impasse sur la matière est donc éliminatoire) ;

Autre exemple : l'attribution de la responsabilité pénale liée à l'activité des entreprises : il ne s'agit pas de faire une liste des infractions en droit des sociétés mais bien de traiter du problème de l'imputabilité des responsabilités, sujet transversal visant la responsabilité du fait d'autrui, la complicité et la coaction dans l'activité des entreprises, la responsabilité pénale des personnes morales ...

- **traiter tout le sujet en y recherchant toutes les données des matières objet du programme et les réformes.**

Exemple : pour un sujet au concours de la magistrature concernant « l'égalité en droit civil » : il faudra y intégrer le droit de la famille et des régimes matrimoniaux (égalité entre époux, dans la filiation, égalité de

traitement des différents couples, mariés ou non, hétérosexuels ou non...), le droit des contrats (poursuite de l'équité contractuelle par une prise en considération des « forces respectives des parties » : devoir d'information, développement d'un ordre public de protection, limite à la force obligatoire des contrats au regard de l'équité contractuelle...), le droit des successions («l'égalité est l'âme des partages»), la procédure civile (le principe du contradictoire ; «l'égalité des armes» dans le procès...), et ce dans le cadre d'un plan cohérent non rébarbatif.

Autre exemple, pour un sujet sur la provocation en droit pénal, il faudra évoquer la provocation comme cause de répression pénale (1 cas de complicité 2 infractions autonomes : provocation au suicide, à la haine raciale, à l'assassinat, cas de provocations destinés à protéger les mineurs...) mais aussi la provocation comme cause d'indulgence (cas de l'infraction provoquée : voir la légitime défense et les autres faits justificatifs, voir également l'ancienne « excuse atténuante ») ; évoquer la procédure pénale (les cas d'infiltrations policières..).

Traiter le sujet de façon large sans hors sujet bien sûr.

Exemple : un sujet sur la bonne foi en droit des contrats concerne la formation des contrats (obligation précontractuelle de renseignement, loyauté dans l'exécution, prise en compte de la bonne foi *par le juge de l'exécution* pour accorder ou non certains délais ...).

Autre exemple : un sujet sur le dol porte sur la formation bien sûr mais aussi sur l'exécution du contrat.

Il est impératif d'intégrer les données actualisées, les réformes récentes ; dans le cas contraire, la note sera inférieure à la moyenne.

Intégrer toutes ces données dans un plan en deux parties qui ne doit pas être rébarbatif, énumératif mais qui doit être centré sur des enjeux riches en valeur.

Eviter les plans avec des termes «bateau» : cause conséquence...; éviter également les plans énumératifs ex : 1 en droit de la famille 2 en droit des contrats)

C'est l'introduction, étoffée, qui posera justement les enjeux riches en valeur permettant d'élever le débats, afin de justifier l'annonce du plan.

Pour un sujet portant sur le droit pénal et la procédure pénale, penser par exemple à la question des libertés individuelles, à la protection de la société en présence de comportement dangereux.

Exemple concernant un sujet sur la provocation :

Le droit pénal, empreint de la philosophie libérale, prend en considération le **libre arbitre, ainsi que la nécessité de protection des citoyens**. Si la provocation est un acte volontaire susceptible de porter préjudice aux tiers, elle est **sanctionnée** (cas de la complicité, cas de provocations érigées en infractions distinctes). Mais si un acte normalement répréhensible est provoqué par des circonstances indépendantes de la volonté, la provocation est **source d'indulgence** (cas de la légitime défense, problème des infiltrations policières...).

Pour un sujet sur "l'intention dans les infractions d'atteinte à l'honneur", la question posée dans l'introduction est la suivante : comment le droit pénal parvient-il à un équilibre entre la préservation des droits d'autrui et la nécessaire garantie de la liberté d'expression inhérente à la démocratie ?